

OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



13^E ÉDITION - AVRIL 2018

ILE DE FRANCE
FILM *commission*

 île de France

 AUDIENS

Audiens



Notre rôle, notre mission

Groupe de protection sociale de la culture, de la communication et des médias, Audiens est le partenaire privilégié des employeurs, créateurs d'entreprise, travailleurs indépendants, salariés permanents et intermittents, journalistes, pigistes et retraités. Véritable groupe de services, il conçoit des solutions innovantes, adaptées aux spécificités de leurs métiers et parcours professionnels. A travers sa dimension paritaire et son exigence d'innovation, le groupe est le référent social, porte-parole des industries de la culture et de la création.

Nos 6 métiers

La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (les cadres) et de l'Arrco (tous les salariés du secteur privé), dans un environnement professionnel où les salariés ont souvent des parcours singuliers.

L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels (dommages aux biens, responsabilité civile...) . . . Des solutions sur-mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions.

L'accompagnement solidaire et la prévention sociale

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (réunions sur le retour à l'emploi, accompagnement des personnes en situation de handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux aidants familiaux, aux personnes endeuillées. . .).

Le médical et la prévention santé

Centres de santé, centres dentaires, bilans, e-santé..., du préventif au curatif, Audiens met en œuvre des dispositifs pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient. Et développe des programmes spécifiquement dédiés aux professionnels de la culture, avec le CMB.

Les congés spectacles

Audiens assure la gestion des congés des artistes et techniciens employés de façon intermittente : recouvrement des cotisations auprès des employeurs



et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

Les services aux professions de la culture et de la création

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de prestations, déléguées par les organisations professionnelles ou par l'État : études, recouvrement de cotisations, Mission Handicap. . .

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma

Prévoyance et frais de santé

La convention collective des exploitations cinématographiques prévoit un régime prévoyance depuis 1984, permettant aux salariés non cadres de bénéficier d'une couverture décès, arrêt de travail et invalidité. En matière de frais de soins de santé, Audiens a conçu, dans le cadre de la généralisation santé, Cinélio santé, comprenant le panier de soins et des renforts facultatifs.

Audiens protège tous les intermittents

Les organisations d'employeurs et les syndicats ont mis en place avec Audiens un accord de prévoyance permettant aux artistes et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel de bénéficier non seulement de garanties en cas de décès et d'invalidité, mais également :

- de la **Garantie Santé Intermittents**, une complémentaire santé dédiée aux artistes et techniciens du spectacle,

- du **Fonds collectif du spectacle pour la santé**, un fonds alimenté par les cotisations d'employeurs qui prend en charge une partie de la cotisation mensuelle de la complémentaire santé. Les artistes et techniciens profitent ainsi d'une couverture santé complète pour un coût raisonnable. Un dispositif d'accompagnement social et professionnel solidaire.

Artistes et techniciens du spectacle

Depuis le 1^{er} octobre 2016, celles-ci peuvent bénéficier d'une nouvelle indemnité journalière maternité, éventuellement complétée par une aide sociale.

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité assure un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens fragilisés, relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage, dans le but de sécuriser leur parcours professionnel et de favoriser leur retour à l'emploi. L'État a désigné Audiens comme le gestionnaire des actions de soutiens professionnels.



Audiens

74 rue Jean Bleuzen – 92177 Vanves Cedex

Tél. : 0 173 173 000

www.audiens.org

La Commission du Film d'Île-de-France

L'Île-de-France concentre sur son territoire 90 % des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel français. Un exceptionnel réseau de talents, acteurs, réalisateurs, directeurs de la photographie, directeurs artistiques, décorateurs de réputation mondiale y vivent et y travaillent au cœur d'une des métropoles les plus créatives au monde. Cet ensemble unique de ressources et de compétences est aujourd'hui confronté à une concurrence internationale renforcée par des politiques de soutien local et régional très actives.

Pour conforter la création indépendante et soutenir la présence des emplois qualifiés du secteur, la Région Île-de-France a mis en place un Fonds de soutien aux industries techniques cinématographiques et audiovisuelles qui permet de lutter contre les délocalisations.

Pour accompagner cette démarche, l'Établissement public de coopération culturelle Commission du film d'Île-de-France a vocation à conduire une démarche offensive en créant les meilleures conditions de valorisation du potentiel de la région et en lui donnant les moyens de renforcer sa présence sur le marché international. Son rôle est de faciliter les tournages dans la région, en offrant aux équipes françaises et étrangères les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production, et de faciliter le montage de co-productions entre des producteurs français et étrangers afin de renforcer la place de la région Île-de-France dans le domaine des productions internationales.



La Commission du Film met ainsi en place l'ensemble des outils nécessaires pour renforcer l'attractivité de la Région Île-de-France comme site de tournage et comme espace privilégié pour la production cinématographique et audiovisuelle et notamment un site internet (www.ilede-france-film.com) disponible en six versions linguistiques (français-anglais-espagnol-russe-japonais-chinois).

Par ailleurs, La Commission du Film assure la présence de la Région Île-de-France dans les principales manifestations professionnelles du secteur (Berlin, Filmmart à Hong Kong, Locations Trade Show à Los Angeles, Cannes), notamment dans les principaux pays producteurs de programmes cinématographiques et audiovisuels susceptibles de générer de l'activité pour la région. Elle a vocation à identifier les projets en amont pour intéresser leurs promoteurs à venir en assurer la production et le tournage en région Île-de-France.

ILE DE FRANCE
FILM *commission*

 île de France

Île de France Film Commission

30, rue Saint Augustin - 75002 PARIS

01 56 88 12 88

www.idf-film.com

The image features a solid red background. At the top, there is a decorative header consisting of a row of vertical stripes in a lighter shade of red. The main text is centered and rendered in white.

OBSERVATOIRE

DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Avril 2018

Préambule

Cette étude est la treizième de « l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » mis en place conjointement par Audiens et par la Commission du Film d'Île-de-France. Celle-ci a été progressivement développée et améliorée, en maintenant stables les univers statistiques, afin de disposer de données comparables dans la durée.

Son ambition est de mesurer précisément la structure et les évolutions de la production audiovisuelle et cinématographique dans la Région Capitale et plus largement sur l'ensemble du territoire national.

Elle est chaque année affinée et complétée d'indicateurs complémentaires en fonction des besoins de l'analyse et des évolutions du secteur.

CONTEXTE

L'objectif de cette étude est de connaître la structure des entreprises du secteur, la répartition des emplois, et de bien apprécier les évolutions de ceux-ci. L'enjeu est, notamment, de mesurer l'impact sur l'emploi des politiques de soutien au secteur, qu'elles soient nationales ou régionales, leurs effets se conjuguant étroitement en région Île-de-France qui pèse un poids majeur dans l'activité du pays.

Il s'agit aussi de disposer d'un élément de comparaison par rapport aux politiques concurrentes, nationales et régionales, fort actives dans de nombreuses régions du monde qui ont fait de l'activité dans ce secteur un objectif prioritaire, et tout particulièrement en Europe, mais pas seulement, dont l'ambition ne cesse de se renforcer avec des politiques de soutien et des politiques fiscales régulièrement améliorées.

La Région Île-de-France a confié à la Commission du film d'Île-de-France le soin de mettre en place des indicateurs stables afin d'évaluer précisément les évolutions du secteur. Pour remplir cette mission, la Commission s'est rapprochée du Groupe Audiens qui en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle, constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents. C'est la seule base de données qui, en France, et plus largement en Europe, permet de saisir l'activité de l'ensemble des professionnels concernés dans leur diversité de métiers et de statut. Cela tient à la place unique qu'occupe Audiens auprès des professionnels du secteur.

Audiens est donc le seul organisme en situation de pouvoir produire des données sociales globales sur le secteur et a choisi de mobiliser l'ensemble des données nécessaires dans une démarche conjointe avec la Commission du Film d'Île-de-France pour mettre en place cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Île-de-France » dont la vocation est de proposer chaque année des données exhaustives sur l'emploi dans le secteur afin d'en mesurer précisément l'impact social et économique.

La Commission du Film d'Île-de-France, en raison de son activité quotidienne d'accueil des tournages, dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice de l'activité qui permettent d'analyser et de mettre en perspective les données recueillies. Elle rencontre et interroge régulièrement les entreprises du secteur, organise pour elles des stands ombrelles pour aller à la conquête de l'activité internationale et recueille les informations utiles sur l'impact des productions internationales dont elle prépare les tournages en Île-de-France. Pour décider de l'opportunité d'un tournage, celles-ci s'adressent en amont à la Commission dont une des missions principales est de faire valoir les atouts spécifiques de la Région pour que celle-ci soit effectivement choisie comme site de tournage ou de production. Cela dans un contexte de très forte concurrence internationale. La Commission du Film d'Île-de-France est donc bien placée pour analyser l'ensemble des facteurs économiques, politiques, réglementaires et fiscaux qui orientent l'activité.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent sur les années 2007 à 2017 pour les données concernant les entreprises, les données individuelles ne pouvant être complétées qu'avec une année de décalage, compte tenu du délai de déclaration des entreprises.

MÉTHODOLOGIE

Changement de caractéristiques des sièges (NAF et région d'implantation)

Les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est pas exploité, aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices. Sont impactants les changements de code NAF et les changements d'adresse du siège des entreprises, ainsi que les changements de sièges sociaux.

Information importante sur le périmètre des données des salariés permanents

L'ensemble des CDDU sont déclarés auprès d'Audiens. Toutefois, le personnel permanent (CDI ou CDD de droit commun) de certaines entreprises n'est pas déclaré auprès d'Audiens, car relevant historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire.

Dans le cadre de l'application de la mesure 3, article 8, des Accords Nationaux de Mars 2013 qui regroupent les adhésions en retraite complémentaire de tout le personnel d'une entreprise dans un seul groupe de protection sociale, certaines entreprises adhèrent en retraite complémentaire pour leur personnel permanent à Audiens à partir de 2016 ou de 2017. Cela a pour conséquence que le personnel permanent de ces entreprises n'apparaît dans nos données qu'à partir d'une certaine date. Sur notre périmètre, cela concerne pour 2016, 145 entreprises pour 680 CDI avec 28,9 M€ et 500 CDD avec 3,7 M€. Pour 2017, une centaine d'entreprises sont concernées.

Les chiffres affichés dans l'étude suivante correspondent aux données déclarées auprès d'Audiens de façon globale chaque année. Le point évoqué ci-dessus empêche les calculs d'évolution basés sur les chiffres bruts. C'est pourquoi, **des évolutions à champ constant** ont été calculées et sont présentées à chaque fois dans les tableaux.

Les équivalents temps plein.

Pour le personnel intermittent, les heures travaillées correspondent aux heures déclarées par les employeurs dans les déclarations nominatives annuelles des salaires. Pour 12% de l'activité 2013, 11% de l'activité 2014 et 10% de l'activité 2015 et 2016 (appréhendée en masse salariale), ce nombre d'heures n'est pas renseigné. Dans ce cas, nous réalisons une estimation en fonction d'un salaire horaire moyen, calculé sur les périodes d'activité pour lesquelles le nombre d'heures est correctement renseigné. On considère un équivalent temps plein comme 1 607 heures travaillées, correspondant à 1 820 heures payées, congés payés compris.

Ainsi, nous sommes sur la même base que pour le personnel permanent.

Nous ne disposons de cette donnée qu'à partir de 2013.

I- ENTREPRISES

On retient ici les entreprises qui ont versé, au titre de l'année considérée, des cotisations pour la retraite complémentaire. Le fait qu'une entreprise s'acquitte de ses cotisations auprès d'une institution de retraite complémentaire indique qu'elle a employé au moins une personne au cours de cette année. On considère ici que ces entreprises forment le périmètre de celles en activité.

Le code NAF attribué par l'INSEE au siège social de ces entreprises permet de distinguer leur activité, et l'adresse du siège social permet de distinguer le secteur géographique.

Île de France

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
5911A - Production de films et de programmes pour la TV	1 372	1 488	1 552	1 642	1 692	1 746	1 750	1 799	1 871	1 998
5911B - Production de films institutionnels et publicitaires	1 097	1 126	1 157	1 175	1 197	1 206	1 214	1 245	1 282	1 324
5911C - Production de films pour le cinéma	1 326	1 351	1 380	1 416	1 467	1 456	1 472	1 484	1 512	1 557
5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	541	547	539	540	552	533	509	511	495	509
Total Ile de France	4 336	4 512	4 628	4 773	4 908	4 941	4 945	5 039	5 160	5 388
<i>Evolution à périmètre constant</i>		4%	3%	3%	3%	1%	0%	2%	2%	4%

Autres régions

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
5911A - Production de films et de programmes pour la TV	508	561	577	600	617	623	650	689	717	733
5911B - Production de films institutionnels et publicitaires	782	829	888	897	877	865	853	895	958	986
5911C - Production de films pour le cinéma	343	356	374	409	420	420	418	436	437	442
5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	180	170	169	171	166	168	161	169	162	163
Total autres régions	1 813	1 916	2 008	2 077	2 080	2 076	2 082	2 189	2 274	2 324
<i>Evolution à périmètre constant</i>		6%	5%	3%	0%	0%	0%	5%	3%	2%

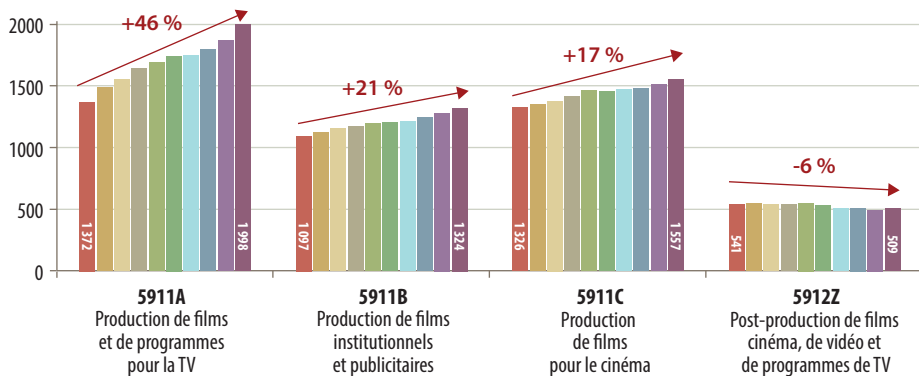
Total France	6 149	6 428	6 636	6 850	6 988	7 017	7 027	7 228	7 434	7 712
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Après une forte croissance du nombre d'entreprises en activité dans ces secteurs jusqu'en 2011 (+11% en 4 ans de 2008 à 2011), la croissance s'est ralentie pour aboutir à une stabilisation sur les exercices 2013 et 2014. À partir de 2015, on observe une reprise de la croissance du nombre d'entreprises, qui se poursuit en 2016 et 2017. Cette reprise est modérée en Ile-de-France, avec près de +3% en moyenne par an, et a tendance à s'accroître. Alors que dans les autres régions, cette reprise est plus

importante, +4% en moyenne par an, mais a tendance à se réduire.

En Ile-de-France, c'est dans la production de films et de programmes pour la télévision que la croissance est la plus forte (+11% en 3 ans). Dans la production de films institutionnels et publicitaires et dans la production de films pour le cinéma, la progression est moins forte : respectivement +6% et +5%. Le nombre d'entreprises est resté stable dans la post-production.

Nombre d'entreprises d'Ile de France en activité par secteur, de 2008 à 2017



Dans ces secteurs coexistent d'une part un nombre restreint de grosses entreprises et, d'autre part, un nombre très important de petites entreprises. Par exemple, sur 2017 en Ile-de-France, en considérant le volume d'activité comme équivalent à la masse salariale déclarée par les entreprises :

- Dans la production audiovisuelle, les 20 plus grosses entreprises cumulent près du quart de l'activité (23%).
- Elles représentent près du tiers de l'activité dans la production de films institutionnels et publicitaires (29%) et dans la production cinématographique (32%).
- Dans la post-production, c'est près des 2/3 (60%).

Répartition de la masse salariale 2017 en fonction de la taille des entreprises d'Île-de-France (des plus grosses aux plus petites)

5911A - Production de films et de programmes pour la TV - 1 998 entreprises



5911B - Production de films institutionnels et publicitaires - 1 324 entreprises



5911C - Production de films pour le cinéma - 1 557 entreprises



5912Z - Post-production de films cinéma, de vidéos et de programmes de TV - 509 entreprises



0 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %



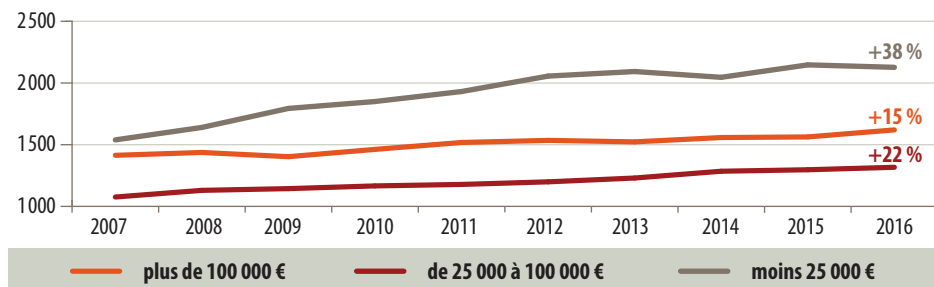
Note de lecture : Les 20 plus grosses entreprises de la production audiovisuelle situées en Île-de-France cumulent 23% de la masse salariale du secteur. Les 100 plus grosses cumulent 60% de la masse salariale et les 500 plus grosses cumulent 94% de la masse salariale.

Dans l'ensemble, les entreprises de ces 4 secteurs sont de très petites entreprises. Et les principaux mouvements constatés dans l'évolution du nombre d'entreprises portent sur ces dernières.

En effet, le nombre d'entreprises du secteur implantées en Île-de-France et déclarant moins de 25 000 €, sont les plus nombreuses et ont augmenté de 38% entre 2007 et 2016.

La progression, sur ces 10 années, est moins rapide (+22%) pour celles ayant déclaré de 25 000 à 100 000 €. Et encore moins rapide (+15%) pour les entreprises de 100 000 € et plus de masse salariale annuelle brute.

Nombre d'entreprises d'Île-de-France en fonction de leur taille



Une autre façon d'appréhender la taille d'une entreprise est de l'observer sous l'angle du nombre de salariés, et plus particulièrement des salariés permanents en CDI ou en CDD. Afin d'homogénéiser ce comptage et de tenir compte du temps travaillé, nous dénombrons le nombre d'équivalents temps plein.

4 entreprises sur 10 en Ile-de-France ne déclarent pas d'emploi permanent en 2016 (uniquement des intermittents).

34% d'entre elles déclarent moins de 2 équivalents temps plein permanent, 13% d'entre elles déclarent entre 2 et 5 équivalents temps plein permanent, 6% entre 5 et 10 ETP, 5% entre 10 et 50 et enfin 1% déclarent 50 et plus équivalents temps plein permanent.

Les entreprises de la post-production se distinguent des autres secteurs par une taille plus importante : 3% d'entre elles ont au moins 50 équivalents temps plein sur l'année et 23% n'ont pas de salariés permanents.

Répartition des entreprises actives en 2016 en Ile-de-France par nombre de permanents déclarés en ETP :

Nombre d'équivalents temps plein de permanents déclarés en 2016	5911A Production de films et de programmes pour la TV	5911B Production de films institutionnels et publicitaires	5911C Production de films pour le cinéma	5912Z Post-production	TOTAL Île-de-France
0	41%	45%	48%	23%	42%
Moins d'1 ETP	18%	18%	21%	14%	18%
De 1 à 2 ETP	15%	16%	15%	20%	16%
De 2 à 3 ETP	6%	6%	6%	8%	6%
De 3 à 4 ETP	4%	4%	2%	5%	4%
De 4 à 5 ETP	3%	2%	1%	4%	3%
De 5 à 10 ETP	6%	6%	4%	12%	6%
De 10 à 50 ETP	6%	3%	2%	11%	5%
50 ETP et plus	0,4%	0,1%	0,2%	3%	1%

Bilan 2016/2017

La reprise modérée de la croissance du nombre d'entreprises en 2015 (+3%) se confirme en 2016 (+2%) et en 2017 (+4%) en Ile-de-France comme dans les autres régions. On compte plus de 7 700 entreprises en 2017 en France, soit près de 500 supplémentaires en l'espace de deux ans seulement. Cette croissance est surtout significative dans le secteur de la production audiovisuelle qui connaît un véritable boom économique avec notamment la forte hausse du nombre d'heures de fiction TV produites en 2016 (+37% - source FICAM).

Cependant, le paysage audiovisuel et cinématographique français reste extrêmement morcelé avec 60% d'entreprises ayant moins d'1 salarié ETP. Les entreprises ayant au moins 10 salariés ETP ne constituent que 5 à 6 % des sociétés.

II- EFFECTIFS DECLARES ET MASSE SALARIALE ASSOCIEE

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles nous permet de connaître les effectifs déclarés par entreprise et la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et par type de contrat. Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur

et dans le même type de contrat est comptabilisée une seule fois.

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous sont issues de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles (DNA) traitées au 1^{er} mars 2018.

Effectifs (en nombre de personnes)

Île-de-France			2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	ÉVOLUTION 2015-16*
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	3 064	3 111	3 098	3 189	3 216	3 514	3 593	3 860	4 329	5 179	18%
		CDD	3 111	2 861	2 838	2 602	2 861	3 187	3 372	3 014	3 445	3 659	5%
		CDDU	59 788	61 437	60 556	58 082	66 182	61 048	64 038	64 285	62 177	63 767	3%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	1 688	1 720	1 602	1 677	1 728	1 658	1 771	1 889	2 113	2 489	10%
		CDD	1 486	1 712	1 216	1 148	1 089	1 146	1 307	1 354	1 902	2 182	9%
		CDDU	20 967	20 770	18 813	20 228	19 451	20 629	21 463	20 854	20 307	20 508	1%
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	1 814	2 035	1 984	2 019	2 041	2 010	2 066	2 138	2 270	2 551	10%
		CDD	1 180	1 347	1 280	1 218	1 361	1 320	1 367	1 340	1 520	1 446	-11%
		CDDU	53 517	53 634	50 780	53 967	57 409	54 426	55 975	52 809	51 499	59 593	16%
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	4 263	4 392	4 284	4 357	4 538	4 258	4 162	4 103	4 177	4 583	8%
		CDD	1 497	1 512	1 422	1 580	1 445	1 504	1 400	1 210	1 178	1 392	10%
		CDDU	15 953	16 131	15 223	15 405	15 980	15 753	14 959	15 003	14 752	14 689	0%
Total Île de France	CDI	10 750	11 187	10 913	11 191	11 464	11 383	11 532	11 913	12 821	14 645	11%	
	CDD	7 228	7 361	6 709	6 504	6 687	7 099	7 370	6 834	7 886	8 485	3%	
	CDDU	110 245	111 354	107 399	108 702	118 423	112 471	115 765	113 410	109 259	116 843	7%	

(*) Evolution calculée à champ constant

Autres régions		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	ÉVOLUTION 2015-16*	
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	619	636	664	604	703	650	637	719	731	837	10%
		CDD	454	533	526	503	660	573	538	595	669	789	14%
		CDDU	5 185	5 619	5 714	6 059	6 334	7 803	7 684	7 337	8 993	10 522	17%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	777	810	857	889	1 037	1 025	1 068	1 098	1 231	1 610	19%
		CDD	617	734	713	847	733	751	989	943	916	1 282	29%
		CDDU	6 769	6 959	5 749	6 324	6 176	6 232	6 519	6 841	6 832	7 201	5%
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	306	311	322	330	364	405	406	378	430	516	18%
		CDD	243	304	318	381	336	363	394	381	468	507	8%
		CDDU	3 593	3 648	3 461	4 206	3 414	4 026	5 299	5 244	4 671	5 065	8%
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	291	349	421	435	445	311	271	295	312	379	0%
		CDD	176	205	237	262	164	215	167	150	158	175	-27%
		CDDU	2 267	2 686	2 748	2 721	2 762	3 216	3 325	3 479	3 492	3 461	-1%
Total autres régions	CDI	1 989	2 099	2 258	2 254	2 545	2 380	2 373	2 481	2 692	3 321	14%	
	CDD	1 484	1 765	1 786	1 981	1 888	1 896	2 073	2 055	2 193	2 725	16%	
	CDDU	15 162	16 018	14 976	16 400	15 678	17 863	19 247	19 299	20 301	21 981	8%	
Total France	CDI	12 729	13 277	13 160	13 431	13 998	13 744	13 894	14 383	15 498	17 942	12%	
	CDD	8 699	9 108	8 471	8 462	8 555	8 975	9 398	8 854	10 011	11 139	6%	
	CDDU	117 903	119 297	114 461	116 297	125 685	120 787	125 069	122 861	119 314	127 753	7%	
	Total	136 720	138 820	133 549	135 625	145 295	140 222	144 713	142 344	139 583	150 284	7%	

(*) Evolution calculée à champ constant

Effectifs en équivalents temps plein

			Île-de-France				Autres régions				Évolution* en Île-de-France		
			2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2014	2015	2016
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	2 843	3 041	3 437	3 916	438	490	499	532	7%	13%	12%
		CDD	1 380	1 178	964	904	153	139	122	144	-15%	-18%	-8%
		CDDU	8 198	8 384	8 205	8 410	819	776	860	962	2%	-2%	2%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	1 299	1 434	1 573	1 853	762	817	908	1 147	10%	10%	10%
		CDD	430	390	359	376	235	212	165	185	-10%	-7%	-2%
		CDDU	1 646	1 649	1 612	1 537	519	539	557	567	0%	-2%	-5%
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	1 588	1 652	1 792	1 953	265	251	280	296	4%	8%	7%
		CDD	548	483	411	312	77	74	70	70	-12%	-15%	-24%
		CDDU	4 159	3 990	4 013	4 641	406	427	429	449	-4%	1%	16%
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	3 524	3 533	3 472	3 821	202	219	235	288	1%	-2%	8%
		CDD	689	530	426	335	47	36	37	36	-24%	-19%	-25%
		CDDU	2 762	2 920	2 879	3 061	406	473	493	490	6%	-1%	6%
Total		CDI	9 254	9 659	10 273	11 543	1 667	1 778	1 921	2 263	5%	6%	9%
		CDD	3 047	2 581	2 160	1 928	512	462	394	435	-15%	-16%	-14%
		CDDU	16 766	16 943	16 709	17 648	2 150	2 214	2 340	2 469	1%	-1%	6%
Nombre total d'ETP			29 067	29 183	29 142	31 119	4 329	4 454	4 655	5 167	0%	0%	6%
Evolution à champ constant				0%	0%	6%		3%	4%	6%			

(*) Evolution calculée à champ constant

Sur l'ensemble de la France et des secteurs, après une stabilisation de la masse salariale en 2014 à 1,6 Mds€, la croissance reprend en 2015 (+3%) et se renforce en 2016 (+6%).

En Ile-de-France, l'emploi des CDI ne cesse de se renforcer et de plus en plus fortement, passant de **10 700 en 2007 à 14 200 en 2016** (à périmètre constant). En 2016, la masse salariale de ces CDI représente plus du tiers de l'activité (36%).

L'emploi des CDDU est plus cyclique et on observe en 2016 la plus forte progression de ces cinq dernières années : **+7% des effectifs et +6% de la masse salariale.**

Dans l'ensemble des autres régions, l'emploi des CDI augmente également pour atteindre 3 300 salariés et représenter près de 40% de la masse salariale totale en 2016.

Avec près de 22 000 personnes, l'emploi des CDDU n'a jamais été aussi important qu'en 2016 : +8% des effectifs pour une progression de +9% de la masse salariale.

Le recours au CDD d'usage est très important dans ces secteurs.

En 2016, en Ile-de-France, les CDDU représentent 83% des personnes salariées, 57% des effectifs en équivalents temps plein et 60% de la masse salariale.

Cette part est moins importante dans les autres régions : 78% des personnes salariées, 48% des effectifs en équivalents temps plein et 55% de la masse salariale en 2016.

Masse salariale en k€

Île-de-France			2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	ÉVOLUTION 2015-16*
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	122 667	133 312	130 340	136 870	143 519	154 554	164 559	178 880	201 828	229 300	13%
		CDD	50 196	54 543	50 893	51 271	55 189	59 432	59 591	49 569	39 334	32 319	-19%
		CDDU	374 542	380 536	367 780	367 090	426 796	417 331	434 795	445 499	442 502	453 252	2%
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	48 452	50 467	48 410	51 157	53 314	53 781	57 902	64 007	70 579	81 644	7%
		CDD	11 951	12 984	12 798	12 897	14 667	15 835	13 609	12 319	12 334	13 058	-1%
		CDDU	85 296	88 063	77 490	88 106	86 587	87 883	94 309	92 606	93 849	93 304	-1%
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	60 944	75 052	78 447	78 169	79 776	82 325	84 384	88 521	96 674	106 221	8%
		CDD	21 168	23 005	21 295	21 126	22 061	22 656	22 668	18 358	14 949	11 479	-24%
		CDDU	246 896	248 453	212 487	238 101	250 123	232 424	228 532	225 443	234 378	268 357	14%
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	139 139	144 693	146 166	150 290	156 921	151 659	152 038	150 556	151 426	169 710	10%
		CDD	25 538	24 027	25 128	24 668	23 495	26 269	24 635	19 110	14 986	12 668	-20%
		CDDU	119 813	128 822	125 325	128 666	139 942	139 138	135 737	133 063	141 476	151 812	7%
Total Ile de France		CDI	371 201	403 525	403 363	416 486	433 530	442 319	458 884	481 963	520 506	586 875	10%
		CDD	108 853	114 558	110 113	109 962	115 411	124 192	120 504	99 357	81 603	69 525	-17%
		CDDU	826 546	845 874	783 082	821 963	903 448	876 775	893 373	896 611	912 205	966 725	6%

(*) Evolution calculée à champ constant

Masse salariale en k€

Autres régions			2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	ÉVOLUTION 2015-16*
5911A	Production de films et de programmes pour la TV	CDI	11 437	12 670	12 940	12 462	13 176	12 698	13 304	15 008	15 678	16 750	10 %
		CDD	3 551	3 756	3 601	3 495	3 744	4 234	4 032	3 641	3 366	3 742	-3 %
		CDDU	20 035	22 637	22 571	25 028	24 767	30 667	32 440	30 058	32 758	39 889	11 %
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	CDI	14 656	15 795	15 590	17 318	18 841	19 837	22 847	24 153	27 168	35 891	13 %
		CDD	3 657	3 854	3 645	4 629	4 579	4 753	5 900	5 521	4 403	5 204	-20 %
		CDDU	19 657	20 708	18 059	20 208	21 292	22 107	21 364	22 607	23 228	24 522	2 %
5911C	Production de films pour le cinéma	CDI	6 266	6 721	6 852	7 372	7 709	7 633	8 016	8 246	8 456	9 675	3 %
		CDD	1 484	1 470	1 678	2 251	1 906	1 706	1 486	1 628	1 653	1 771	6 %
		CDDU	11 019	11 203	9 032	11 960	11 019	11 076	14 483	14 344	14 026	14 794	-21 %
5912Z	Post production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	CDI	5 683	7 364	9 491	10 962	9 304	7 065	6 359	7 228	7 962	10 036	10 %
		CDD	1 538	1 881	2 836	2 612	1 617	1 584	1 295	1 016	985	938	-26 %
		CDDU	6 565	7 781	8 332	7 689	9 453	12 828	18 342	21 467	22 734	22 172	3 %
Total autres régions		CDI	38 042	42 550	44 873	48 115	49 030	47 232	50 525	54 636	59 265	72 351	10 %
		CDD	10 230	10 961	11 760	12 987	11 847	12 277	12 713	11 805	10 408	11 654	-12 %
		CDDU	57 276	62 330	57 994	64 885	66 532	76 678	86 630	88 476	92 746	101 377	1 %
Total France		CDI	409 244	446 075	448 236	464 601	482 560	489 551	509 409	536 599	579 772	659 225	10 %
		CDD	119 083	125 519	121 873	122 949	127 258	136 469	133 216	111 162	92 010	81 179	-16 %
		CDDU	883 823	908 203	841 077	886 848	969 980	953 453	980 003	985 087	1 004 950	1 068 102	6 %
		Total	1 412 M€	1 480 M€	1 411 M€	1 474 M€	1 580 M€	1 579 M€	1 623 M€	1 633 M€	1 677 M€	1 808 M€	6 %

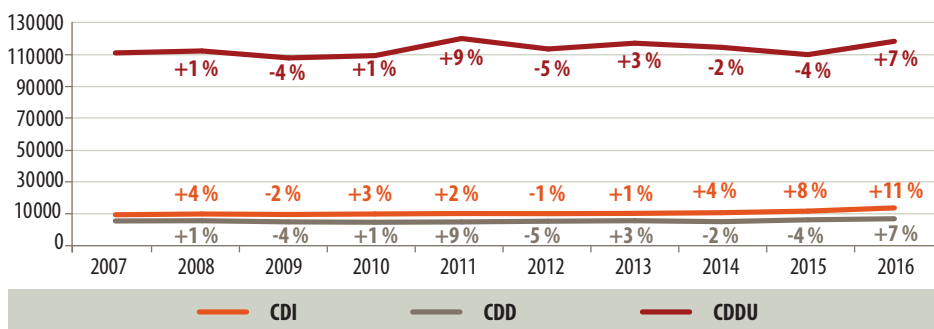
(*) Evolution calculée à champ constant

Ile-de-France

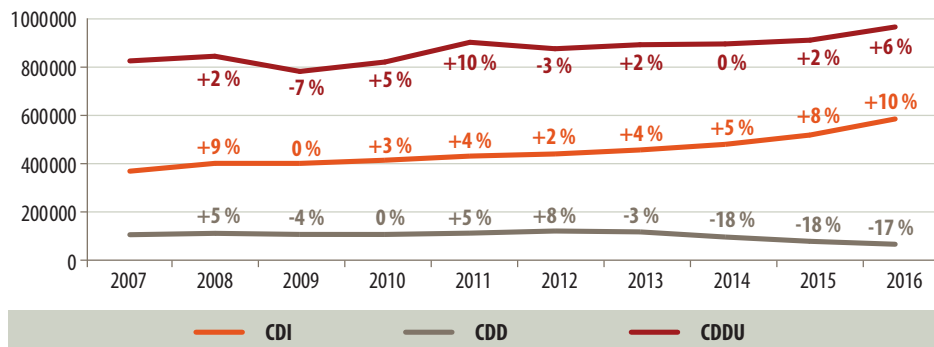
Depuis 2010, la masse salariale déclarée par les entreprises des secteurs observés situées en Ile-de-France pour les emplois en CDI ne cesse de croître et il en est de même pour les effectifs.

L'activité est plus cyclique pour les emplois intermittents et encore plus nettement pour les CDD de droit commun. En 2016, le nombre de personnes ayant occupé un emploi en CDDU augmente de 7% et le nombre d'équivalents temps plein et la masse salariale de 6%.

Évolution des effectifs en Île-de-France par type de contrat



Évolution de la masse salariale (en K€) en Île-de-France par type de contrat



Ile-de-France par secteur

Dans la production audiovisuelle et cinématographique, le nombre d'équivalents temps plein est plus important pour le personnel intermittent que pour le personnel permanent. C'est l'inverse dans la post-production et la production de films institutionnels et publicitaires.

L'évolution de l'emploi diffère légèrement selon les secteurs. En 2016, la masse salariale des CDI croît plus fortement dans la production audiovisuelle (+13%) et la post-production (+10%) que dans la production cinématographique (+8%) et la production de films institutionnels et publicitaires (+7%).

Pour l'emploi en CDDU en 2016, la masse salariale a augmenté fortement dans la production cinématographique (+14%), deux fois moins dans la post-production (+7%) et légèrement dans la production audiovisuelle (+2%), alors qu'elle reste quasiment stable dans la production de films institutionnels et publicitaires (-0,6%).

Production audiovisuelle

Il s'agit du plus gros secteur de l'étude puisqu'il représente environ 45% de la masse salariale totale de notre périmètre. Après un arrêt de la croissance en 2014, le nombre d'entreprises augmente en 2015 (+2,8%) et encore plus nettement en 2016 (+3,8%) et 2017 (+6,6%).

Pour les intermittents : après une légère baisse en 2015, -3,3% des effectifs, -2,1% du nombre d'équivalents temps plein et -0,7% de la masse salariale. En 2016, le recours à l'intermittence reprend : +2,6% des effectifs, +2,5% des ETP et +2,4% de la masse salariale.

Pour les CDI, on est toujours, depuis 2010, sur une tendance à la croissance. Leur masse salariale a fortement progressé (+13%) en 2015 et ils sont près de 5 200 en 2016.

Les CDD restent nombreux (près de 3 700 en 2016) mais ne représentent que 5% de la masse salariale.

Production cinématographique

Secteur qui représente 24% de la masse salariale totale du périmètre en 2016 et qui se caractérise par le plus fort taux d'intermittents (70% de la masse salariale en 2016 - proche des 63% de la production audiovisuelle). Le nombre d'entreprises qui s'était stabilisé entre 2013 et 2015, croît à nouveau en 2016 (+1,5%) et en 2017 (+3,0%).

Pour les CDDU, la masse salariale était proche des 230 M€ ces 4 dernières années et elle progresse de 14% en 2016 pour atteindre près de 270 M€.

Pour les CDI, même s'ils sont peu nombreux (2 500 en 2016), ils ne cessent cependant d'augmenter : +6% en 2015 et +10% en 2016.

Post-production

Ce secteur est quant à lui caractérisé par le plus fort taux de CDI et la plus forte concentration de l'activité (pas d'atomisation du secteur).

Après une baisse consécutive du nombre d'entreprises en 2013 et 2014, le nombre d'entreprises se stabilise à environ 500 entre 2015 et 2017.

Pour les CDDU : après une légère baisse (-1 à -2%) et continue de la masse salariale de 2012 à 2014, celle-ci augmente de 6% en 2015 et de 7% en 2016.

Pour les CDI : depuis 2012 la masse salariale est relativement stable mais l'activité reprend en 2016 avec +8% des effectifs et +10% de la masse salariale.

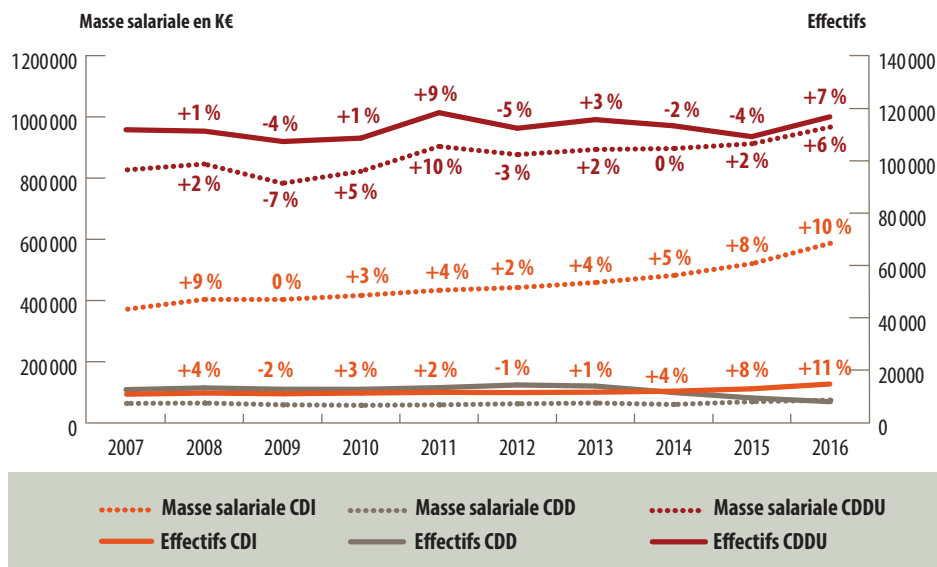
Production de films institutionnels et publicitaires

Il s'agit du plus petit des 4 secteurs et représente 12% de la masse salariale totale de notre périmètre en 2016. Le nombre d'entreprises qui s'était stabilisé en 2013 et 2014, croît à nouveau de +3% par an en 2015, 2016 et 2017. L'emploi des CDDU qui avait tendance à décroître depuis 2014, se stabilise en 2016.

Quant à l'emploi des CDI, celui-ci se renforce depuis 2013 pour atteindre près de 2 500 salariés en 2016.

III- Bilan 2016 : Forte croissance de l'emploi en Île-de-France

Évolution de l'emploi – Entreprises situées en Île-de-France



Dans les entreprises situées en Ile-de-France, l'emploi de CDI ne cesse de croître, et de plus en plus rapidement. Le nombre de personnes en CDI dans ces secteurs **a augmenté de 33% entre 2007 et 2016, pour atteindre 14 650 en 2016.** Dans le même temps, la masse salariale a progressé de 55% pour approcher les 590 M€ en 2016. Seule la post-production, qui était le plus gros employeur de CDI jusqu'en 2014 a tendance à avoir des effectifs stables sur la décennie, aux alentours de 4 250. Ceux de la production audiovisuelle ont connu la plus forte progression et sont désormais près de 5 200 en 2016.

L'emploi des CDD de droit commun n'est pas neutre en terme d'effectifs salariés puisqu'ils sont 8 500 dans le secteur en 2016. Ils ne pèsent cependant, selon les années, qu'entre 4% et 8% de la masse salariale totale des entreprises situées en Ile-de-France.

Le recours au CDD d'usage est très usité et leur emploi est

plus fluctuant. On observe en 2016 la plus forte progression de ces cinq dernières années : **+7% des effectifs et +6% de la masse salariale qui se rapproche très sensiblement du milliard d'euros (967 M€).**

Sur l'ensemble du territoire français, après une forte croissance, le nombre d'entreprises est relativement stable entre 2012 et 2014, de l'ordre de 7 000. La reprise modérée de la croissance du nombre d'entreprises en 2015 (+3%) se confirme en 2016 (+2%) et en 2017. Après une quasi-stabilité de la masse salariale en 2014 à 1,6 Mds€, la croissance reprend en 2015 (+3%) et encore plus fortement en 2016 (+6%).

L'emploi des CDI se renforce chaque année un peu plus, pour représenter en 2016 plus du tiers (36%) de la masse salariale totale de notre périmètre.

L'emploi des CDDU, qui est plus cyclique, augmente fortement en 2016 (+6%).

En ETP, on compte **31 119 emplois** en région Ile-de-France (**+6% des effectifs**). La croissance est du même ordre sur les autres régions françaises avec 5 167 emplois ETP.

2016 est une année exceptionnelle avec une augmentation significative des emplois en CDI et CDDU. Il s'agit de la croissance la plus forte depuis 10 ans.

Plusieurs facteurs expliquent ce regain d'activité :

- **Relocalisation significative des tournages de films français** : Le taux de délocalisation passe de 36% à 22% avec une hausse de +7% pour les semaines de tournage en France. Le nombre de semaines de tournage en France pour les productions audiovisuelles progressent de 30%. (source : FICAM)

- **L'effet combiné du crédit d'impôt et du Fonds de soutien de la Région Ile-de-France** a permis de localiser plusieurs grosses productions en France comme « *Au Revoir Là-Haut* » d'Albert Dupontel (tournage et effets visuels)

- **La production hors norme de Luc Besson**, « *Valerian et la Cité des Mille Planètes* » avec 75 M€ de dépenses en France, 100 jours de tournage et 450 emplois.

- **Une hausse massive des dépenses de productions étrangères en France** grâce au passage de 20 à 30 % du crédit d'impôt international : 137M€ en 2016 contre 58M€ en 2015. (source : Film France)

- **Le retour des tournages étrangers en Île-de-France :**

- « *Befikre* » de Aditya Chopra avec 6 M€ de dépenses en France pour 55 jours de tournage,
- « *50 Shades Freed* » de James Foley. L'équipe s'est installée durant quelques jours au mois de juillet à l'Opéra Garnier et au Louvre,
- « *Jackie* » de Pablo Larrain avec Natalie Portman, tourné en grande partie dans les Studios de Paris de la Cité du Cinéma. Les effets visuels ont par ailleurs été fabriqués par la société Digital District.

- **L'Île-de-France reste un territoire très compétitif pour l'animation.** Les talents, le savoir-faire et une fiscalité attractive sont le trier gagnant pour attirer les productions étrangères en France. Au-delà de l'exemple bien connu d'Illumination Mac Guff (*Despicable Me 3*), d'autres studios tels que Mikros (*Captain Underpants*), Cube ou TeamTO réalisent de plus en plus de prestations pour le compte de donneurs d'ordre étrangers.

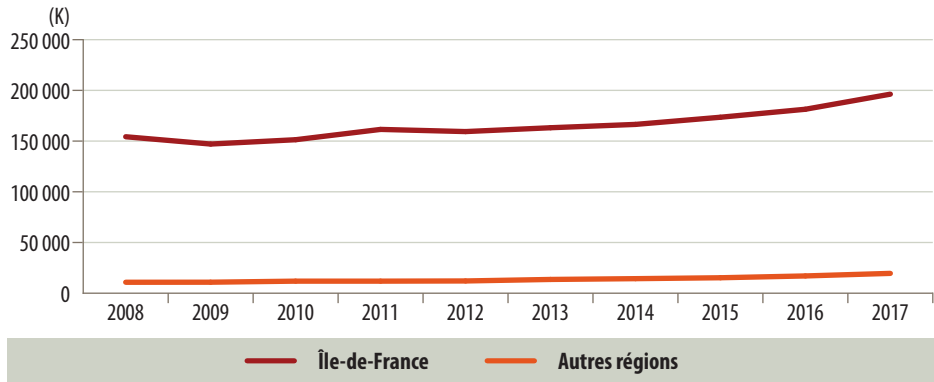
- **La série TV est également un levier de croissance important** : les séries françaises « *Le Bureau des Légendes* » et « *Versailles* », tournées en grande partie sur les plateaux de tournage franciliens (Bry-sur-Marne et La Cité du Cinéma) participent à cette dynamique mais aussi des séries étrangères qui choisissent de plus en plus la France. Plusieurs séries pour Black Pills ont notamment été tournées en France en 2016.

IV- PERSPECTIVES 2017 : LA FORTE CROISSANCE SE POURSUIT

L'évolution de l'emploi en 2017 peut être déduite de l'évolution des cotisations dues sur l'exercice 2017 en retraite complémentaire. Toutefois, **cette analyse n'a de sens que dans les tendances observées**. Les valeurs absolues et relatives peuvent évoluer dans le temps.

En effet, les cotisations dues évoluent au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations nominatives annuelles : un ajustement est fait entre les cotisations dues, c'est-à-dire appelées au cours d'un exercice, et les cotisations qui seront réellement versées.

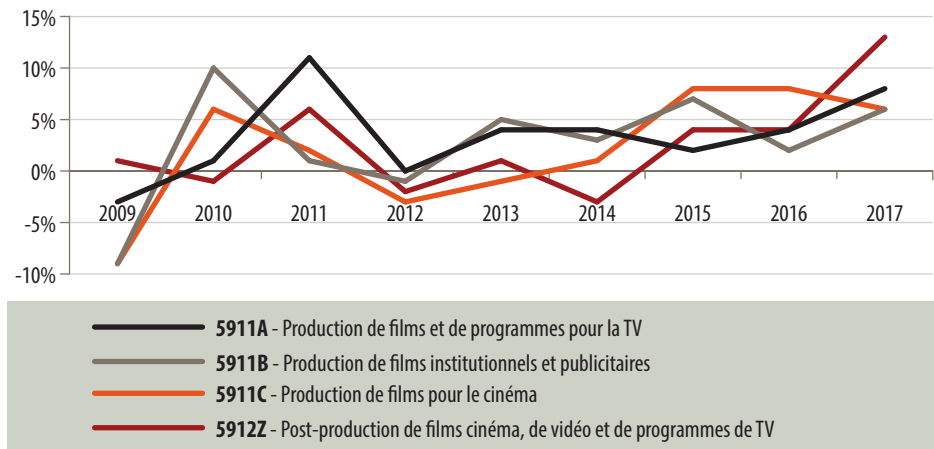
Évolution des cotisations dues en retraite complémentaire



Au regard des cotisations, l'activité devrait être plus importante en 2017 qu'en 2016 avec un taux de croissance

plus fort de 3 points qu'en 2016. On devrait atteindre +8% en Île-de-France et +12% dans les autres régions.

Taux d'évolution des cotisations dues en retraite complémentaire Entreprises situées en Île-de-France



Pour les entreprises situées en Ile de France, le volume d'emploi augmente en 2017 dans tous les secteurs. C'est dans la post-production que l'évolution devrait être la plus forte, avec un taux à deux chiffres. Elle reste forte mais moins soutenue dans les trois autres secteurs. Dans la production audiovisuelle et la production de films institutionnels et publicitaires, la croissance observée en 2016 s'intensifie en 2017. Alors que dans la production cinématographique, la croissance devrait être un peu moins forte en 2017 qu'en 2016.

L'année 2016 était déjà exceptionnelle, 2017 sera encore mieux.

• La relocalisation de la production française

se poursuit, notamment sur les films à gros budget : « *Dans la Brême* » de Daniel Roby et « *Un Peuple et son Roi* » de Pierre Schoeller, tous les deux soutenus par la Région Ile-de-France, ont été tournés et fabriqués essentiellement en Ile-de-France. On peut également citer « *Santa & Cie* » d'Alain Chabat (avec de fortes dépenses en VFX) ou « *Vidocq, L'Empereur de Paris* » de Jean-François Richet, soutenu par la Région Ile-de-France (630K€ dont bonus) et tourné sur la base aérienne de Brétigny-sur-Orge, transformé en *backlots*, mais aussi dans de nombreux lieux franciliens.

Le taux de délocalisation reste historiquement bas, sous la barre des 20% (source FICAM). En outre, le crédit d'impôt Cinéma réformé au 1^{er} janvier 2016 permet de maintenir un niveau d'activité élevé avec la relocalisation en France des productions au budget supérieur à 20M€, qui avaient tendance à se faire à l'étranger.

• La France de plus en plus attractive pour la production internationale :

- Les dépenses de productions éligibles au crédit d'impôt international (C2I) continuent de progresser. On devrait atteindre 220M€ de dépenses en 2017 (contre 137M€ en 2016). (Source : Film France)

- Une année exceptionnelle pour les tournages étrangers : « *Mission Impossible 6* » de Christopher Mc Quarrie (25M€ de dépenses avec 35 jours de tournages et l'embauche de plus de 300 techniciens français) ; « *The 15 :17 to Paris* » de Clint Eastwood (tourné en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France) ; « *At Eternity's Gate* » de Julian Schnabel (tourné dans le Val d'Oise) mais aussi des séries TV telles que « *Sense 8* » pour Netflix et « *Patriot* » pour Amazon Studio.

- La prestation étrangère en animation se portent mieux que jamais : « *Sherlock Gnomes* » (Mikros), les productions Illumination Mac Guff, « *Playmobil* » (ON Entertainment).

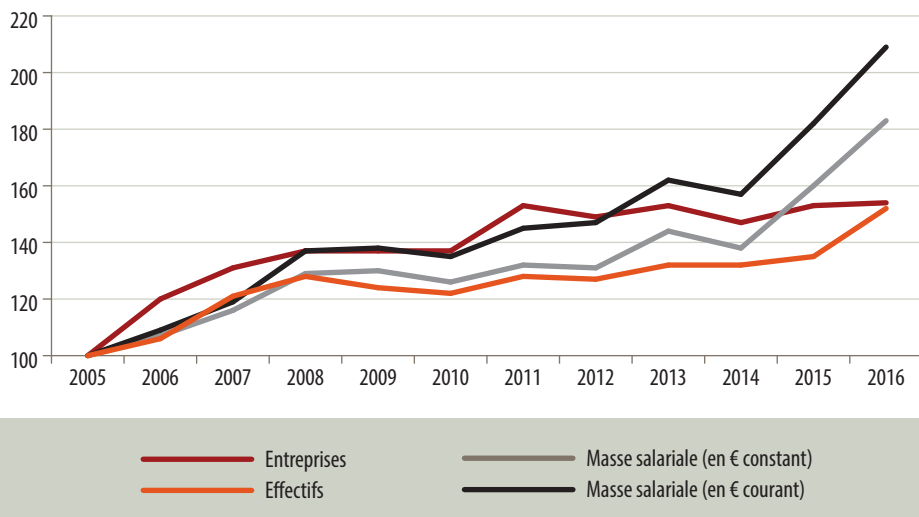
- La prestation étrangère en VFX est de plus en plus significative : « *Blade Runner 2049* » ; « *American Gods* » (BUF)

Alors qu'on observe une stabilité de l'investissement dans la production cinématographique française (autour d'1Mds€) et une baisse du nombre total de semaines de tournage, l'industrie cinématographique et audiovisuelle française tire l'essentiel de sa croissance de la production étrangère et de la relocalisation des tournages français (cinéma et fiction TV).

2018 devrait être une année de consolidation, notamment grâce à l'activité internationale. Cependant, quelques bémols à cette euphorie générale : les difficultés financières rencontrées par certaines grosses sociétés de production et la faible structuration du secteur de la production cinématographique française peuvent freiner la croissance des investissements et le développement de films à gros budgets, à même de doper l'emploi dans le secteur.

V- ANNEXES SUR L'EMPLOI DANS LA PRODUCTION DE FILMS D'ANIMATION ET DANS LE SECTEUR DES EFFETS VISUELS NUMERIQUES

Évolution de l'emploi en base 100 dans la production de films d'animation



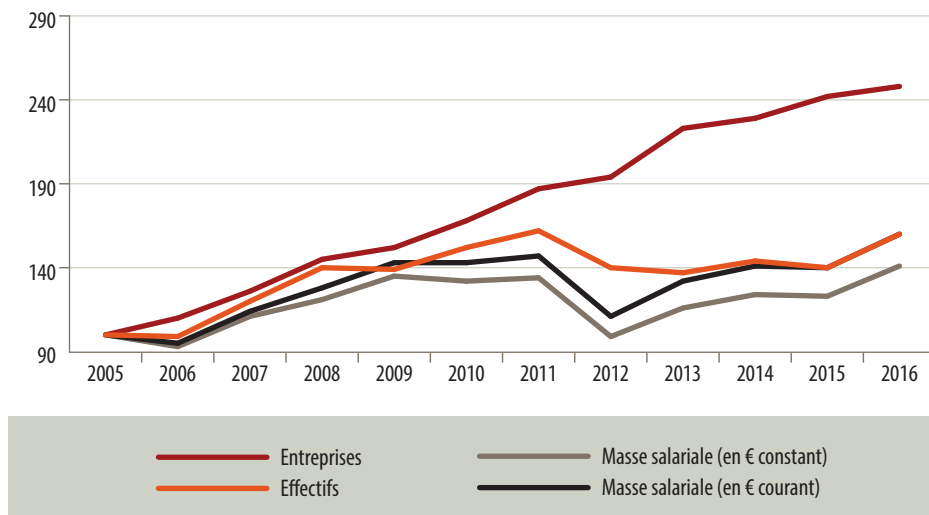
Secteur en forte croissance, et notamment ces 2 dernières années (+15% de masse salariale en 2015 et +15% en 2016), certainement due aux réformes du Compte de soutien et du crédit d'impôt.

Situation en 2016

- 125 entreprises en activité et générant 138 M€
- 5 320 techniciens en CDDU, près de 800 CDI et 260 CDD de droit commun

Extrait de l'étude réalisée par Audiens dans le cadre des Rencontres Animation Formation d'Angoulême.
<http://www.audiens.org/groupe-audiens/etudes/>

Évolution de l'emploi en base 100 dans les effets visuels numériques



Progression de 41% de la masse salariale en 10 ans

Situation en 2016

- 77 entreprises en activité et générant 50 M€
- 2 500 CDDU, 650 CDI et 200 CDD de droit commun

Extrait de l'étude co-réalisée par le CNC et Audiens

<http://www.audiens.org/groupe-audiens/etudes/> ou <http://www.cnc.fr/web/fr/publications>



Photo de couverture : © Jean-Claude Lothier - Film : Dans la brume - Production : Quad, Section 9, Esprits Frappeurs